

**Réunion du réseau des Elus des Hauts-de-Seine
Tourisme 92**

**Mardi 5 juillet 2016
9h00 11h00**

Salle 308, Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Madame **Aurélie TAQUILLAIN**, Conseillère départementale déléguée au Tourisme, et Adjointe au Maire de Courbevoie souhaite remercier les élus pour leur présence à cette première réunion du réseau Tourisme 92.

Elle remercie également Monsieur **Jacques GAUTIER**, Président de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine et Sénateur-Maire de Garches, pour son soutien à la création ce réseau.

Elle souligne que le tourisme a de nombreuses répercussions positives sur l'emploi et l'économie au sein des communes des Hauts-de-Seine, ce sont des territoires très riches dans ce domaine. Depuis peu, le Département a repris en gestion directe le Comité départemental du Tourisme (CDT 92).

L'objectif de ce réseau est donc de développer et de travailler en collaboration avec les élus, à la fois sur des sites locaux et sur les structures de tourisme : syndicats et offices (y compris les établissements publics industriels et commerciaux, EPIC). Les acteurs en charge du tourisme particulièrement nombreux ne se rencontrent pas ou très peu et n'échangent pas de manière fluide sur les actions mises en place au sein de leurs territoires. De plus, toutes les communes n'ont pas d'Elus ayant spécifiquement cette délégation.

Madame **Aurélie TAQUILLAIN** laisse la parole à Monsieur **Vincent MARCHAND**, Directeur général de l'AMD 92. Il présente le principe des réseaux au sein de l'Association.

Il s'agit pour les Elus, réunis autour d'une délégation ou d'une thématique, de collaborer sur différents axes de travail prédéfinis ensemble. Le coordinateur qui a la charge de son animation, organise, transmet les informations, les bilans ou tout autre élément qui peuvent contribuer à développer les actions communes.

L'AMD 92 apporte un soutien logistique, à travers son site internet (www.amd92.fr) et son annuaire des Elus et des collaborateurs d'Elus (ALECE 92). Régulièrement, le site est alimenté par les articles, les comptes rendus de réunions et les travaux. Monsieur **Jacques GAUTIER** regrette de ne pas pouvoir assister à cette première réunion.

Il tenait à remercier les Elus s'impliquant dans ces dispositifs qui impulsent une dynamique favorisant les échanges. Aujourd'hui, c'est donc sous la volonté de Madame **Aurélie TAQUILLAIN** et l'aval des Maires des Hauts-de-Seine, que ce seizième réseau voit le jour.

Madame TAQUILLAIN propose qu'un tour de table soit fait afin que chacun puisse se présenter et présenter sa commune.

Madame **Mireille BERTRAND**, Conseillère municipale de Neuilly-sur-Seine déléguée à l'accueil du public, précise que la situation géographique de la commune entre la Porte Maillot, la Défense et le Palais des Congrès, favorise le tourisme d'affaires.

Monsieur **Pierre CHASSAT**, Adjoint au Maire de Levallois délégué à la Communication, au Commerce et à l'Artisanat explique que la commune a peu de sites historiques, par contre en matière de politique culturelle, c'est particulièrement dense.

Madame **Sylvie BLERY-TOUCHET**, Adjointe au Maire de Sceaux déléguée à la vie économique, au commerce, à l'artisanat et au tourisme, annonce que la municipalité a officiellement cette délégation depuis 2014.

Le Parc de Sceaux compte 6,2 millions de visiteurs par an. C'est donc un souhait de développer cet axe et de mutualiser les efforts au sein de ce secteur.

Monsieur **Philippe TROTIN**, Adjoint au Maire de Rueil-Malmaison délégué aux Affaires internationales, aux jumelages et au tourisme souligne la richesse du patrimoine historique lié à Napoléon 1^{er} et à Joséphine de Beauharnais. Autour d'associations et de fédérations portant sur l'Empire, Rueil-Malmaison a organisé en 2011 et 2014, un jubilé impérial.

C'est une semaine ponctuée de reconstitutions d'époque, de concerts, de théâtres et de visites à travers la ville. La programmation de 2014 a réuni près de 80 000 personnes.

Un second axe est également en développement et concerne la Seine et les Impressionnistes. Il est aussi question d'ouvrir le tourisme au secteur des affaires.

Monsieur **Louis-Michel BONNE**, Conseiller municipal de Suresnes délégué aux relations publiques, à la vie associative et locale, aux fêtes, aux manifestations et au tourisme, travaille sur le tourisme de mémoire et voudrait pouvoir développer le tourisme fluviale.

Chaque année, à l'occasion des journées du patrimoine, est organisée une visite guidée de la commune, par des plus jeunes, en voitures anciennes. Les collectionneurs ou les grands clubs peuvent apporter aussi, lors de manifestations un flux de touristes. Il est donc important de leur faciliter l'accès à la ville et à ses quartiers.

La commune s'appuie sur un EPIC qui permet de participer à de nombreux évènements comme les feux d'artifices, la fête des vendanges...

Monsieur **Jean-Pierre RESPAUT**, Adjoint au Maire de Suresnes délégué à la Culture, ajoute que le tourisme urbain est une thématique en pleine croissance. La ville souhaite l'exploiter à travers son patrimoine de logements, son musée d'Histoire Urbaine et Sociale et à travers un autre axe de valorisation : les Arts de rue.

Monsieur **Julien BOUCHET**, Conseiller municipal de Clichy-la-Garenne délégué à l'entreprenariat et à l'économie sociale et solidaire, (représentant Monsieur **Luc Mercier**, Adjoint au Maire délégué à la culture, aux relations internationales et au tourisme) indique que la situation géographique de la commune à moins de 15 minutes des Champs-Élysées via le métro 13, attire le tourisme d'affaires et les touristes mais c'est essentiellement pour l'hébergement. Pourtant, Clichy offre un patrimoine riche et diversifié. L'office du tourisme est très actif. Sur son site internet, il propose de nombreuses activités : balades urbaines, circuits thématiques et également une application.

Une réflexion générale sur l'identité de la ville afin qu'elle puisse se démarquer est actuellement à l'étude.

Monsieur **Alain BORDE**, Conseiller municipal de Châtillon délégué aux espaces verts indique que le syndicat d'initiatives de la commune est très dynamique. De plus, une association « les Amis du vieux Châtillon » contribue beaucoup à la mise en valeur de la ville par son urbanisme, son architecture...

Dernièrement, il était organisé des journées découvertes du département, via quelques communes, afin d'inciter les personnes à visiter d'avantage le territoire des Hauts-de-Seine.

Madame **Claire SZABO**, Adjointe au Maire d'Issy-les-Moulineaux déléguée à la communication et au tourisme, souligne que la commune est dotée d'une structure « Maison du Tourisme et des Loisirs ».

De nombreuses activités et régulièrement des voyages y sont organisés.

La commune concentre près de 72000 emplois, ce qui l'axe sur le tourisme d'affaires. De plus, elle travaille sur le côté innovant du territoire. Un réseau de « greeters » s'est développé. Ils font découvrir à leur manière, à titre gracieux, leur quartier et la ville à des touristes ou à des habitants de la commune.

Le moyen d'accès à l'information des touristes a évolué ces dernières années. Nombreux sont ceux qui se fient aux réseaux sociaux et non plus aux sites touristiques officielles. C'est donc un point à étudier.

Madame **Claire MAYOLY-FLORENTIN**, Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Seine, déléguée à la culture et au tourisme, explique que la commune développe actuellement le secteur des berges de Seine, à travers un projet de péniche accueillant un restaurant guinguette : le Rosa Bonheur. Les Impressionnistes est un sujet en cours d'étude. Le cimetière des chiens est un site renommé pour les touristes. Le château d'Asnières, de 1750, est un lieu très visité où se déroulent de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

La maison du tourisme est un lieu qui doit être repensé. Elle est excentrée géographiquement et sa structure ne correspond pas forcément aux besoins de la commune.

Madame **Aurélié TAQUILLAIN** remercie les élus pour ces interventions qui montrent la diversité et la richesse du territoire des Hauts-de-Seine. Trois axes de propositions de travail avaient été ciblés au préalable et ces présentations les confirment. :

- l'offre touristique d'affaires
- l'offre touristique fluviale
- l'offre touristique d'agrément.

Le tourisme d'affaires :

La plupart des communes sont concernées par le tourisme d'affaires. Les difficultés rencontrées se situent au niveau de l'hébergement où les demandes sont de plus en plus qualitatives, de fortes attentes au niveau culturel (restauration, parcours touristiques ciblés...)

Le tourisme fluvial :

Il représente un axe majeur à développer. Il peut devenir un accès direct à Paris et aux communes du département. Il permettrait de valoriser le commerce local. Les pistes à envisager sont à travailler en collaboration avec les communes du bord de Seine, avec bien entendu un aménagement spécifique des berges.

A l'occasion de l'inauguration de la Cité musicale en 2017, un évènement sur ce thème pourrait être envisagé.

Le tourisme d'agrément :

Les communes des Hauts-de-Seine ont ponctué l'Histoire à travers le monde industriel et économique.

De nombreux sites se réfèrent à l'aéronautique, à l'automobile, au cosmétique et à l'agro-alimentaire. Tous ces secteurs sont des raisons de développer des parcours touristiques à thème. Il serait donc judicieux de recenser tous les sites, commune par commune, et d'étudier l'ensemble des possibilités.

Il s'agit aussi de cibler un public plus jeune, les 20-30 ans, en donnant une dimension certainement plus festive grâce à un tourisme urbain tourné vers le « street art » ou ce type d'exposition, à l'image de Barcelone. Les auberges de jeunesse peuvent aussi apporter une animation au sein des quartiers et des villes. Ces structures ont un esprit collaboratif et amène à échanger sur les lieux touristiques.

Ces trois axes ouvrent une question plus générale sur l'hébergement et plus précisément l'hôtellerie, au sein du territoire.

Monsieur **Hervé INGARDIA**, Directeur général adjoint des services, Pôle Attractivité et Emploi, du Conseil départemental, intervient en soulignant que l'offre reste insuffisante.

Paris est de plus en plus limitée en capacité d'accueil. C'est une réelle opportunité pour les communes des Hauts-de-Seine. C'est un secteur qui pourrait apporter de l'animation, de la mixité au sein des quartiers. C'est aussi une source d'emplois et de recettes complémentaires.

Il s'agit de sensibiliser les municipalités, sur ce sujet afin de développer l'offre hôtelière.

Par ailleurs, un point est abordé concernant les « Airbnb » et la taxe de séjour. Le 2/3 des communes des Hauts-de-Seine prélèvent cette taxe. Cependant, à ce jour, elles ne la perçoivent pas pour les offres de location de ce site.

Monsieur **Vincent MARCHAND** tient à préciser que ce sujet a été abordé par Monsieur **Jean-Christophe BAGUET**, Maire de Boulogne-Billancourt lors de l'Assemblée générale de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine, ce vendredi 1^{er} juillet 2016. Il a signalé que non seulement cette taxe n'était pas perçue par la municipalité mais que de plus en plus d'hôteliers faisaient part de leur mécontentement face à cette nouvelle concurrence.

Les Maires ont souhaité qu'un courrier soit transmis à Monsieur **Yann JOUNOT**, Préfet des Hauts-de-Seine et à Monsieur **Dominique LAMIOT**, Administrateur Général des Finances Publiques pour les alerter officiellement sur cette problématique.

Madame **Aurélie TAQUILLAIN** ajoute que le directeur France de « Airbnb », **Nicolas FERRARY**, collecte la taxe de séjour et la reverse à près de 20 communes et que cela serait en cours de régularisation sur l'ensemble des villes concernées. Cependant, il serait en effet opportun d'avoir une démarche collective.

Monsieur **Stéphane TRAVERT**, responsable du Service Entreprise et innovation du Conseil départemental souhaite ajouter qu'un dispositif « PROCOMS 92 » est mis en place au sein du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Il encourage les commerçants et les associations de commerçants à favoriser les actions renforçant l'attractivité commerciale. A l'heure actuelle, il est peu exploité.

Madame **Aurélie TAQUILLAIN** conclut cette réunion, en indiquant qu'il faudrait identifier les sites adaptés à un développement hôtelier ainsi que les sites touristiques majeurs à développer.

Le potentiel touristique des communes des Hauts-de-Seine doit être valorisé. Un travail en étroite collaboration avec l'ensemble des élus permettraient de se démarquer et de mettre en place des activités et des événements liés au tourisme.

Elle remercie l'ensemble des Elus présents pour leur participation.